L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 17 MARS 1892.

Chant et piano.

L'autre soir, dans un des plus aimables salons de la Nouvelle Orléans, nous avons eu la bonne fortune de retrouver et d'entendre Mme P., de New York, Mme N. de la Nouvelle-Orléans, deux chanteuses—charmeuses aussi par la voix, le sentiment, l'accent, l'esprit—qui certainement auraient fourni une brillante carrière artistique, si les jeux de hasard leur avaient fait prendre celle du théâtre.

En cette circonstance nous ne nous croyons pas le droit de nommer ces dames; mais nous avons, du moins, celui de dire qu'une fois de plus elles ont donné raison aux éloges que souvent nous avons écrits à l'endroit de leur talent, de leur phrasé, de leur sentiment, de leur facilité d'expression.

C'est de l'art très réel et très attachant.

Ajoutons que ces deux dames étaient accompagnées au piano par Mlle Grace Kellogg, jeune fille, venue récemment de Boston, et qui, croyons-nous, occupe un emploi au beau magasin de M. Werlein, rue du Canal.

Mlle Grace Kellogg, toute jeune encore, est une fort remarquable musicienne. Non seulement elle lit, à première vue, un accompagnement, quel qu'il soit, et l'exécute avec une fidélité irréprochable, mais encore elle en comprend spontanément tous les mouvements, toutes les inflexions, toutes les nuances, et interprète tout cela avec une véritable sûreté de mains, avec finesse de goût. Jamais d'hésitations, pour ainsi dire, dans ce que nous avons entendu, du moins.

De plus, détail plus rare qu'on ne le pense, Mlle Grace Kellogg joue avec sobriété, c'est-à-dire que jamais elle ne tente de faire briller l'accompagnement aux dépens du chant. Elle met, chacun à sa place, piédestal et statue.

Mlle Grace Kellogg est une accompagnatrice professionnelle, après l'avoir entendue, écoutée, ce nous est un sincère plaisir et un devoir aussi de la recommander chaudement.

Le prix de ses excellents services est des plus modiques; on peut engager ceux-ci pour tel nombre d'heures que l'on désire.

Académie de Musique.

L'Opéra fermait, l'autre soir, ses portes pour huit longs mois; voici venir le tour de l'Académie de Musique, qui terminera, samedi prochain, sa dernière semaine de la saison 1891-1892. Ce sont les derniers jours de la période des plaisirs à la Nouvelle-Orléans; puis viendra le commencement de l'exode accoutumé, puis le calme plat, la monotonie implacable, en attendant que quelque combinaison de la compagnie du West End vienne faire une diversion à cette peu aimable transition. Donc profitons des rares chances qui vous restent encore de passer des soirées agréables; l'Académie de Musique vous en offre.

En effet, là joue encore la troupe dirigée par MM. Daniel Sabel et J. Robertson Smilley. Elle poursuit ses représentations de la comédie-drame: *The Old, Old Story*; vieille, vieille histoire, mais qui toujours est, à, aura ses auditeurs et ses fervents.

Les présents acteurs tirent bon parti de l'ouvrage; quand on totalisera soirées et matinées de la semaine, on constatera que la pièce a été d'un bon rapport.

Donc ce soir même programme, que nous vous recommandons.

Comme l'Opéra, l'Académie de Musique va faire faire aux fidèles du théâtre; et ils rendront cette justice, à la direction qu'elle n'a rien négligé pour donner au public plus de six mois d'une campagne mouvementée, variée, intéressante, sous le rapport du répertoire et des artistes.

Grand Opera House.

C'est ce soir qu'on reprend, au Grand Opera House, *The Mountebank. Lises Paillasse*; c'est-à-dire un drame de M. d'Ennery, non pas des plus littéraires, mais éminemment scénique. Ce fut là l'une des plus puissantes créations de ce puissant cerveau de la scène: Frédérick Lemaître. A chaque pas du rôle de Belphégor il trouvait des effets stupéfiants; à tel point qu'on peut dire que le succès de cette œuvre remonte à la source du grand acteur plutôt que de l'éminent auteur.

C'est dans ce personnage de Belphégor que M. Clay Clement paraîtra aujourd'hui.

Audition.

Il nous a été absolument impossible d'assister hier à l'audition, donné, Salle Grunewald, par les Elèves de Mme J. L. Vincent. Nous l'avons d'autant plus regretté que nous avons eu vent du talent de professeur de piano qui, infiniment trop modeste, se décidait là, pour la première fois et après force sollicitations, à faire entendre ses Elèves.

L'épreuve lui a été des plus favorables, nous rapporte un ami qui, plus heureux que nous, était de cette soirée.

En attendant que nous ayons le programme et des noms qui nous permettent de mieux préciser ce qu'a été cette soirée, très applaudie, paraît-il, nous nous bornons aujourd'hui à féliciter Mme Vincent d'un succès qui n'a rien pour nous surprendre. C'est la récompense due à son mérite inconnu, à ses infatigables efforts. L'écho de cette ovation fera chemin sans doute et ne sera pas stérile pour le sympathique Professeur. Il en résultera, nous l'espérons bien, une notable augmentation de clientèle.

CONCERT.—C'est demain, au Grunewald Hall, qu'aura lieu le concert donné par Mlle Angèle Patrioli et Hector Gorjux, assistés du Professeur Lepez, de Mlle Belle Picard, de Mme Devrient et MM. Oscar J. Heller, M. Maumus, Grisal, H. Wehrmann. Du programme lui-même nous ne savons rien.

—On nous écrit que les dames du cercle musical "La Lyre d'Orphée" viennent d'ouvrir un cours de solfège pour petites filles, et que cet enseignement est confié à M. Geo. L. O'Connell.

La Lyre d'Orphée se propose de donner prochainement un concert.

Rapport de la situation de la Banque Nationale Mutuelle

A la Nouvelle-Orléans.

Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le 31 décembre 1891.

ACTIF.

Billets et bills escomptés	$496.601 02	
Prêts sur demandes	237.514 67 —	$734.115 69
Bons des E. U. en garantie de la circulation		50.000 00
Autres bons et actions		120.100 00
Biens fonciers, meubles et installations		44.889 18
Dû aux différentes banques et banquiers	$ 93.496 50	
Chèques sur la Compt. d'Echange	190.433 48	
Monnaie courante et Espèces	135.906 88 —	349 836 90
Fonds de rédemption avec le trésorier des E. U.		2.250 00
		$1,301.191 77

PASSIF.

Fonds capital payé		$300.000 00
Fonds de surplus		20.000 00
Profits indivis		4.839 89
Circulation		44.100 00
Dividendes non payés	$568 00	
Dépôts individuels	750.760 04	
Dû à d'autres banques et banquiers	28.283 84 —	779.551 88
Billets et bills réescomptés		152.900 00
		$1,301.191 77

Par résolution du Board, $10.000 00 des profits des six derniers mois ont été portées au compte de surplus

JAS J. TARLETON, Caissier.

L. C. FALLON, Président.
LLOYD E. COLEMAN, Vice-Président.
1er janv.

Frictio Rouge du Dr Testut

Pour le soulagement sûr et économique souvent même immédiat, des douleurs rhumatismales, aiguës ou chroniques; guérison possible quand le mal n'est pas d'un âge très avancé ou d'une constitution ruinée par les excès ou par les maladies.—Bouteille de 6 onces 50 cents.

Hôtel-de-Ville, 1864, rue Bienville.

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
64 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour; de construction nouvelle pour le monde entier; le cadre et le fond d'une seule pièce, système perfectionné, même que le tonne à double répétition, admirable en fer, équilibrée pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont vé... régulièrement en volume et une portée de son remarquables.
Accords et réparations de pianos une spécialité.
20 mars—

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 17 mars 1892.
Indications pour la Louisiane: Temps menaçant et pluies, vents variables, plus froid dans la partie sud-est.

Température du 16 mars 1892.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens, No 143 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
Heures du matin	62	9
Midi	62	15
3 P. M.	68	18
6 P. M.	66	17

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

John Nies à Mlle Louisa Hoolmer.
Joseph W. Dodds à Mlle Cecelia Hogge.
Ronald G. McDonald à Mlle Matilda Cotton.
William Dupey à Mlle Julia Valdés.
Joseph Alexander à Mlle Mary Hinckley.

Naissances.

Mme George Hoffman, un garçon.
Mme H. Pfeffer, une fille.
Mme William Luft, une fille.
Mme William Ernst, un garçon.
Mme Frank Warther une fille.
Mme George Bitterwolf, un garçon.
Mme A. B. Webster, un garçon.
Mme Gustave Krelka, un garçon.
Mme Henry Schaefer, une fille.
Mme Joe T. Mittlejon, un garçon.
Mme Ferdinand Folk, un garçon.
Mme H. W. Speer, une fille.
Mme Edward Chandler, une fille.
Mme John Dunis, un garçon.
Mme Isidore Crossman, une fille.

Décès.

Mme Anne Meyer, 73 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres.
James Johnson, 3 ans, 492 rue Poydras.
Max Gessler, 8 jours, 59 rue Harmony.
Emile Gouguet, 4 mois, cele Chartres et Manuel.
Louisiana Pfuger, 29 jours, 158 rue St Pierre.
George Dingle, 19 ans, 196 rue North Johnson.
Mme Frances Lacage, 70 ans, coin Derbigny et Columbus.
Julia Green, 20 ans, Covington.
François Myrpolis, 57 ans, rue Robertsen, près Ste-Anne.
Zebulon Colley, 62 ans, 80 rue Poet.
Mme J. J. Roach, 57 ans, 354 rue des Champs-Elysées.
Henry L. Schwaley, 64 ans, rue Hillary, près Esther.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

Héritiers de E. Bradford à Mme C. Negel, trois terrains bornés par les rues Commune, Baudin, Gayoso et Salcedo, $300.

E. Maunsell et al. à Mme A. Bierhost, un terrain borné par le Chemin du Bayou, les rues Rocheblave, Kerlerec et Touti, $700.

J. Leach et al. à Mme A. Bierhost, un terrain dans le même lieu que le précédent, $300.

M. Soulie à J. Proctor, deux terrains bornés par les rues Remparts, Audry, Egana et St Claude, $325.

Etat de la Louisiane à B. Dufour, l'îlot borné par les rues Long, St George, Valmont et Soniat, $8,179.44.

Cour Civile de District. — Hugh contre Peter Rooney, en partage.

Louis Grunewald Company, Limited, contre Mme N. C. Villavaso pour $200.

Le même contre Mme P. Barley pour $195.

Le même contre Mme Carrie Delgado pour $270.

Les successions de Gab. Leonhardt et Edw. Heath sont ouvertes.

Cour Criminelle. — Section A.—Charles Orth, détournement. Cautionnement confisqué.

J. Reinhardt et Phil. Jacobs, voles de fait. Ordonnance de non lieu.

Les poursuites sont abandonnées contre James Fand, poursuivi comme propriétaire d'une maison de jeu.

Section B.

R. Jones, attaque à main armée. Ordonnance de non lieu.

Agrandissement de la maison Holmes.

—M. Holmes dont le vaste magasin de nouveautés traverse en croix l'îlot borné par les rues Dauphine, Douane, Bourbon et Canal, attendait depuis longtemps l'occasion de se rendre possesseur de l'un des quatre angles qui sont insérés dans son magasin.

Le grand incendie de la rue Bourbon, où lui-même a subi des dommages importants, lui a permis de réaliser en partie son projet, et plus heureux que lorsqu'il voulait acheter l'encoignure Douane et Dauphine, il a conclu marché avec M. Wenger pour la partie de terrain lui appartenant et sur laquelle il va construire un immeuble qui lera faire à son magasin un pas de plus vers la rue du Canal, du côté de Bourbon.

L'ambition de M. Holmes de vouloir faire de son établissement le plus beau et le plus vaste de la ville est très louable, et il aura certainement réussi à le rendre tel, s'il ne l'est déjà, lorsqu'il se sera rendu acquéreur du carré d'îlot tout entier.

Conférence à la Salle Tulane.

—Il y avait hier à la Salle Tulane, une nombreuse assistance, dont la présence était expliquée par celle de M. Alcée Fortier, le professeur de Français de l'Université, qui y donnait sa seconde conférence sur *le Drame en France*.

M. Fortier est en effet un fort aimable conférencier qui joint à son éloquence la profonde connaissance du sujet qu'il traite et le talent d'y puiser des détails toujours intéressants pour son auditoire qu'il tient sous sa charme. A l'écouter, les heures fuient rapides et agréables.

Cette seconde conférence a valu un nouveau succès à M. Fortier, qui a débuté par un aperçu de l'état du théâtre et des acteurs en France sous le règne du Roi Soleil et de son prédécesseur. Il a expliqué comment les Confrères de la Passion avaient loué l'Hôtel de Bourgogne à la troupe royale, qui, après un procès de 62 ans, parvint à faire abolir leur association.

Les membres de la troupe royale, ou Grands Comédiens, furent assis vivants après la mort de Molière, et en 1680, à la suite de polle de Mlle de Champmeslé, les deux troupes s'unirent.

La troupe du Marais exista aussi pendant 73 ans, mais elle jouait surtout des pièces à spectacles, et en 1673 elle se disperse.

M. Fortier a fait ensuite l'historique de la troupe de Molière, expliqué comment, après de nombreuses années, il fut privé de l'usage du Petit Bourbon où elle jouait avec la troupe italienne, et rappelé qu'après la mort de Molière la troupe, se trouvant dans l'embarras, s'établit à l'Hôtel Guénégaud où bientôt s'effectua une fusion avec les acteurs de l'Hôtel de Bourgogne. Telle fut l'origine de la Comédie-Française.

Le conférencier a traité puis la situation financière des artistes, la question du prix des places et celle des coutumes du public de cette époque, qui causèrent le manque d'action dans le théâtre français, jusqu'à l'arrivée de Voltaire qui réussit à chasser les grands seigneurs des sièges qu'ils avaient jusque là occupés sur la scène même.

Les comédies se jouaient en été, et les tragédies en hiver. Les premières étaient toujours données le vendredi à 2 heures, afin d'attirer pour le dimanche suivant une assistance plus nombreuse. Pins tard, on ne joua qu'à 5 heures.

C'est de cette époque que date aussi l'usage de siffler les artistes.

Après avoir rappelé plusieurs autres coutumes saillantes, le professeur est passé à Corneille et après l'analyse du "Cid" et de plusieurs autres de ses œuvres, il a jeté un coup d'œil sur la vie et les débuts du grand auteur, expliqué l'intrigue de ses pièces principales et rappelé sa triste décadence.

A 5 heures du soir, M. Fortier a terminé son intéressante conférence au milieu des applaudissements de son auditoire qui ne manquera pas au rendez-vous mercredi prochain pour entendre la troisième conférence.

Accident—A 5 h. 45 du soir, John A. Byrnes, un employé du *Picayune*, qui passait à cheval, rue St Charles près Gravier, a été renversé par la pompe No 13 qui répondait à l'alarme d'incendie donnée à la boîte No 142, et a été légèrement blessé aux jambes.

Chute.—Hier matin, à 10 heures, Frank Battaglia, un enfant de 5 ans, est tombé d'une galerie, chez ses parents au No 67 de la rue North Market, et s'est cassé le bras droit et blessé à la tête. Une voiture d'ambulance a été appelée, et il a reçu les soins des étudiants.

Autre chute.—Hier matin vers 8 heures, un nommé David Barnes, âgé de 45 ans, qui réparait le No 18 de la rue Bourbon, est tombé d'un échafaudage de vingt pieds et s'est blessé à la tête. Après avoir reçu les soins des étudiants, il a été transporté chez lui, rue Dauphine, près Ursulines.

Mort de l'opérateur Crozat.—L'opérateur S. E. Crozat est mort hier matin à 6 heures à sa résidence No 205 rue Champs Elysées. Le défunt, qui était âgé de 60 ans, laisse une femme et huit enfants. Il faisait partie de la police depuis longtemps et était aimé et estimé de ses camarades. M. Crozat, qui était né à la Nouvelle-Orléans, appartenait à une famille très honorable.

Vol.—James Scott, un nègre employé à la bijouterie de M. Hanemann, rue Poydras, et qui avait volé 4 cuillers en argent et un morceau d'argent en barre, s'est présenté hier matin chez M. Aiglade pour vendre le produit de son vol. Mais M. Aiglade l'a mis en état d'arrestation et l'a conduit au poste. Le nègre a été mis sous caution de $250.

Embranchement reliant le chemin de fer East Louisiana au Fort Espagnol.

—Adoption par le Conseil de Ville.

Nous avons appris, hier matin, avec la plus vive satisfaction, que le Conseil de Ville s'était hâté d'adopter, à une forte majorité, les conclusions du rapport de son comité, relativement à la proposition faite par M. Poitevent, propriétaire du chemin de fer East Louisiana, et nous sommes persuadés que tous les amis de la Nouvelle-Orléans partageront notre satisfaction.

On sait de quoi il s'agit. Nous avons déjà, plusieurs fois, entretenu nos lecteurs de cette excellente affaire. M. Poitevent demandait, tout simplement, au Conseil de Ville l'autorisation de relier la ligne East Louisiana au Fort Espagnol, au moyen d'un embranchement qui partirait du grand pont de Northeastern, ou de la Pointe aux Herbes, et suivrait, dans toute sa longueur, les bords du Lac Pontchartrain.

On ne peut que féliciter, hautement, nos édiles, d'avoir fait un accueil favorable à ce projet et d'avoir, avec empressement, accordé l'autorisation sollicitée. L'idée de M. Poitevent est, on ne peut plus heureuse, et la mise en exécution de son projet, sera un véritable événement pour la Nouvelle-Orléans.

Personne, parmi nous, n'ignore l'état lamentable de cette partie si importante de la ville, exposée, à chaque instant à de dangereuses inondations. Il suffit de la moindre hausse du Lac, pour que ses eaux envahissent des milliers de pieds d'un sol fertile, admirablement cultivé par une nombreuse population de jardiniers. Que de fois les malheureux ont-ils vu les précieux fruits de leur labeur détruits par le flot montant du Pontchartrain! On s'était borné, jusqu'ici, à déplorer chacun de ces désastres, à mesure qu'ils survenaient, et à former des vœux stériles pour l'avenir; et voilà que le remède nous arrive, au moment et du côté où nous l'attendions le moins, sans qu'il en coûte un cent à l'administration. C'est une compagnie habile qui se charge des travaux et de la dépense; elle le fait d'autant plus volontiers que son intérêt l'y engage fortement, et elle doit apporter d'autant plus de zèle, d'autant de plus de soin dans l'exécution de son projet qu'elle a à sauvegarder une propriété d'une grande valeur.

Que l'on se donne la peine de jeter un coup d'œil sur la carte des deuxième et troisième districts de notre métropole. On y verra, à partir du Fort Espagnol jusqu'à la Pointe aux Herbes, une longue ligne demi circulaire de terres marécageuse, complètement, à la merci des eaux du Pontchartrain. C'est sur ce vaste demi-cercle que MM. Poitevent et Cie veulent établir leur embranchement; ils sont, par conséquent, obligé, pour mettre la voie à l'abri des inondations, d'exhausser le terrain, de faire de leur ligne une sorte de digue, qui, en protégeant pour toute la région qui s'étend par derrière, et est peuplée, cultivée par des hommes qui nous fournissent notre alimentation quotidienne.

La mise à exécution du projet de M. Poitevent est donc un véritable bienfait pour l'arrière portion des 2e et 3e districts—y compris Gentilly et Versailles—qui, désormais, n'aura plus à redouter l'invasion des eaux du Lac. Elle retera plus désormais à protéger que la partie qui s'étend du Fort Espagnol au West End. Nous espérons que, bientôt, la Ville sera en état d'accomplir ce travail.

Ce jour-là, le drainage de la ville sera assuré et la dépense, pour achever l'œuvre, sera presqu'insignifiante.

En terminant, nous renouvelons nos félicitations et nos remerciements à notre administration urbaine. C'est par de pareilles mesures que l'on se rend utile, que l'on conquiert la confiance et l'estime des populations.

Avancement mérité.

Les nombreux amis de M. Jos. A. Hincks apprendront avec plaisir qu'il vient d'être nommé secrétaire de l'Université Tulane, emploi qui exige une parfaite honorabilité, une intelligence sûre par l'étude, beaucoup de tact et infiniment de fermeté jointe à une grande affabilité. M. Hincks possède toutes ces précieuses qualités, et il est été difficile de le placer dans une position qui répondit si entièrement à ses aptitudes.

Depuis quelques jours, Anatole Hincks remplissait depuis longtemps la partie de secrétaire à la Compagnie d'assurances de la Nouvelle-Orléans, laquelle doit la plus grande partie de sa popularité au personnel dont a su s'entourer son président, M. Jules Tuyes, un des plus parfaits *gentlemen* que nous connaissons. M Hincks a été immédiatement remplacé par M. J. Wallace Johnson. Nous félicitons celui-ci sur un avancement qu'il méritait à tous égards.

Vol de chevaux.—Les detectives Fanner et Littleton ont arrêté hier au coin des rues Baronne et Union, un nommé Chas. L. Jacques, qui était recherché par la police de Memphis, Tenn., pour vol de chevaux. Jacques d'abord nié, mais il a fini par avouer qu'il avait volé les animaux et les avait expédiés à Hammond, Miss., d'où il les avait envoyés à la Nouvelle-Orléans. Il en a vendu un $125 et a gardé l'autre.

Le feu.—A 5 heures 30 du soir, un incendie qui aurait pu avoir de sérieuses conséquences a éclaté au deuxième étage des Nos 27 et 29 de la rue Royale, occupés par MM. A. M. & J. Solari, épiciers, et leur appartenant.

Les dommages, qui s'élèvent à environ $600, sont couverts par une assurance.

Alarme à la boîte No 142.

Blessé.—Wm. Sloan qui travaillait hier soir à 6 heures, sous la tour en fer située au coin des rues Camp et Poydras, a eu la main déchirée par un des crochets en fer servant à soutenir les fils télégraphiques. Il a été transporté à l'hôpital dans la voiture d'ambulance.

Entre célibataires,
—Pourquoi Polichinelle—on toujours les comédies par un mariage?
—Parce qu'à ce moment c'est la tragédie qui commence.

Athénée Louisianais.

Concours littéraire de 1891.

Nous donnons ci-dessous le programme du concours pour l'année 1891.

Les dispositions adoptées l'année dernière, pour rendre aux concurrents la tâche plus attrayante et plus facile, restent les mêmes:

Liberté entière est laissée à chacun d'eux de traiter le sujet qui lui plaira.

Les concurrents de l'Athénée se recommandent d'eux-mêmes aux sympathies de notre population; la médaille décernée par cette Société est un titre toujours honorable, souvent utile dans la vie pratique.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque concurrent de l'une ou l'autre classe traitera un sujet de son choix.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et âgée de 18 ans, pourra concourir.

Le concours est ouvert du 20 juin 1891 au 31 janvier 1892.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 1er février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier bouclier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui devra reproduire sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Chaque devise d'homme, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule H; chaque devise de dame, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule F.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, sera mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 725.

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Résolution en faveur d'une union politique avec les Etats-Unis adoptée à une assemblée publique.

Paris, 16 mars—A une grande assemblée publique tenue ici ce soir, pour discuter la situation politique, une résolution en faveur d'une union politique avec les Etats-Unis, a été adoptée par une forte majorité.

La récente explosion de dynamite à la caserne Lobau.—Consternation à Paris causée par les anarchistes.

Paris, 16 mars—Un journal rapporte que M. Languis est l'agent des trois maisons où des explosions de dynamite ont eu lieu, et ajoute que peut-être le dit agent a encouru l'inimitié des anarchistes.

Paris, 16 mars—L'excitation causée par l'explosion qui a eu lieu hier à la caserne Lobau, ne s'est pas encore apaisée, et dans les cafés, dans les rues, partout enfin, on n'entend parler que de cette affaire.

Ces derniers outrages ont fait comprendre au gouvernement, qu'il est urgent d'adopter des mesures rigoureuses pour supprimer les anarchistes, et qu'une peine des plus sévères doit être infligée aux coupables.

La police a été notifiée par conséquent d'avoir à découvrir les auteurs de ces lâches crimes.

En peu de temps, quatre explosions ont eu lieu à Paris, et dans aucun des cas, la police a pu trouver les coupables.

Deux de ces explosions sont survenues dans des quartiers où il semblerait que si une vigilance ordinaire avait été observée, il est été impossible que la chose ait lieu. Les casernes des gendarmes à St-Ouen et celles de Lobau sont toujours gardées par des sentinelles, et cependant malgré la présence des gardes, les anarchistes ont réussi à placer leurs engins explosifs là où ils les voulaient.

Paris s'est toujours vantée de sa police secrète, et cependant avec toutes les facilités qu'elle a pour connaître les mouvements des méchants, elle n'a rien obtenu qui fait de preuves pour pouvoir arrêter les hommes dont l'effronterie hardie, et le dédain pour les agents de police ont suscité une grande consternation parmi la population de Paris.

M. Loubet, le premier ministre, a eu de longues conférences aujourd'hui avec le préfet de police et les magistrats qui sont chargés de l'enquête relative à l'outrage d'hier, et il a été décidé de faire des perquisitions domiciliaires chez tous les anarchistes.

Lorsque des armes, des engins explosifs, ou des documents séditieux seront trouvés, ceux qui occupent les dites maisons, seront arrêtés.

Conformément au plan d'action qui a été décidé, les agents de police ont reçu vingt mandats les autorisant à faire des perquisitions principalement chez les agitateurs étrangers et des recherches minutieuses seront faites chez ceux-ci.

On croit que les anarchistes qui ont volé les trente-deux cartouches à Chambéry les apportèrent à Paris pour commettre de nouveaux outrages.

Il n'y a pas à nier le fait, que les incidents du mois dernier ont suscité un sentiment général d'inquiétude parmi toutes les classes de la société.

Personne ne peut dire quand les anarchistes feront leur nouvelle tentative dans leur guerre contre la société, et la seule chose qu'il y ait à faire, c'est de redoubler de vigilance pour contrecarrer les anarchistes; c'est du reste la politique de défense adoptée par le gouvernement, car en outre de la garde régulière, une garde secrète a été postée dans tous les édifices publics et les postes militaires.

Comme mesure de précaution aussi les gardes à la Banque de France ont été renforcés.

Les approches du Palais de l'Industrie, où a lieu aujourd'hui l'enrôlement, sont entourées par les gendarmes.

Paris, 16 mars—Plusieurs des anarchistes les plus marquants qui avaient attiré l'attention de la police par leurs démonstrations et leurs menaces violentes qui été arrêtés ce matin à leurs résidences, mais on n'y a pas trouvé de découverte importante.

Paris, 16 mars—La police a fait des perquisitions rigoureuses dans les maisons qu'on sait être occupées par des anarchistes. Trente cinq maisons ont été minutieusement fouillées et cinq personnes arrêtées.

Les perquisitions domiciliaires se poursuivent.

Paris, 16 mars—La police, en fouillant les résidences de personnes suspectes, a trouvé nombre d'objets qui, évidemment, devaient être employés pour fabriquer des engins explosifs.

Dans des chambres d'une certaine maison on a trouvé une quantité de cyanide de potassium, des tubes électriques et des cartouches. Ces objets ont été trouvés dans les chambres d'un anarchiste demeurant à St Denis, une ville dans le département de la Seine, à cinq milles au sud du centre de Paris.

Une bombe bien chargée de matières explosives a été trouvée aussi dans la maison occupée par un anarchiste dans le faubourg St-Antoine.

Duel entre le marquis de Mores et M. Isaac, sous-préfet de Fourmes.

Paris, 16 mars—Un duel a eu lieu hier entre le marquis de Mores et M. Isaac, sous-préfet de Fourmes. Le duel est venu à la suite d'une lettre que le marquis a publié il y a quelque temps de ceux, attaquant le caractère de M. Isaac. Celui-ci a été blessé grièvement à la poitrine, et la perte de sang était si abondante que les témoins ont été obligés de faire discontinuer le combat.

Le marquis a épousé une fille de M. Von Hoffmann, le banquier de New York. Depuis plusieurs années le couple réside dans l'Ouest, où le marquis a un ranch. Il est petit de taille, très courageux, et est une terreur pour les cowboys.

Il est connu comme étant un socialiste royaliste, a été un partisan de Boulanger et est un radical. Il a une aversion pour les commentaires de journaux qui lui sont défavorables.

Route française.

Paris, 16 mars.—Le trois pour cent est coté à 96 francs 22 1/2 centimes.

Le gouvernement français et italien

Paris, 16 mars—Comme on a annoncé semi-officiellement, que le gouvernement français a été sondé au sujet de la question relative à l'émission de petites monnaies d'argent, l'Italie a déclaré qu'elle adhérait à la convention monétaire.

Le gouvernement italien nie qu'il ait eu l'intention d'émettre une nouvelle émission de pièces d'argent.

L'empereur Guillaume.

Berlin, 16 mars—L'empereur Guillaume est beaucoup mieux et accompagné de l'impératrice, est allé faire une promenade dans une voiture fermée.

Le correspondant du journal Chronicle.

Londres, 16 mars—Le correspondant du *Chronicle* à Paris, écrit:

Le sentiment général est, que les efforts pour terroriser est un jeu pour masquer un grand mouvement politique que la prudence m'interdit de caractériser.

Le Chronicle.

Londres, 16 mars—Le correspondant du *Chronicle* à St-Pétersbourg dit qu'un grand nombre de suicides par amour et par jalousie arrivent fréquemment dans toute la Russie.

Effondrement d'un plancher.—Plusieurs personnes blessées.

Dublin, 16 mars—A une assemblée municipale politique tenue hier dans une maison rue Francis, le plancher de la salle où le meeting avait lieu, s'est effondré, et tous ceux qui étaient présents ont été plongés dans la cave au-dessous. Plusieurs personnes ont été blessées grièvement et transportées à l'hôpital.

Mort de l'archevêque d'Edimbourg.

Edimbourg, 16 mars—Le Rév. William Smith, archevêque catholique romain d'Edimbourg, est mort aujourd'hui.

Explosion dans une houillère.

Vienne, 16 mars—Une explosion de feu grisou a eu lieu aujourd'hui dans une houillère à Lillenfeld. Trois mineurs ont été tués et six autres blessés grièvement.

Un triste couple—La sentence de mort de Schneider confirmée par l'empereur.

Vienne, 16 mars—L'empereur a confirmé la sentence de mort de Franz Schneider, qui a été trouvé coupable d'avoir attiré des servantes chez lui dans les faubourgs de Vienne, de les avoir outragées et ensuite tuées, avec l'aide de sa femme Rosalie.

On se souvient, cette affaire a causé une grande sensation dans cette ville.

Le procès de Schneider et de sa femme qui était accusés conjointement avec son mari, commença le 25 janvier dernier à la Cour criminelle centrale, et dura cinq jours.

Les deux furent condamnés à mort.

Mais l'empereur qui est très opposé à la peine capitale, et pas une femme n'ayant été exécutée en Allemagne depuis 1806, a commué la sentence de Mme Schneider en la prison perpétuelle. Schneider sera exécuté demain.

Conflit entre des soldats autrichiens et russes.

Vienne, 16 mars—Une dépêche de Wlocza, en Galitzie dit, qu'un conflit a eu lieu aujourd'hui entre des soldats autrichiens et russes, et que deux de ceux-ci ont été tués. Cette affaire a causé la plus grande excitation parmi les gardes russes qui menacent de venger la mort de leurs concitoyens.

Les gendarmes autrichiens ont reçu l'ordre d'exercer la plus stricte vigilance sur la frontière.

Les détails reçus au sujet de cette malheureuse affaire sont très maigres, mais on croit ici que ce conflit est le résultat d'un excès d'alcoolisme.

M. Schiemanoff mis en liberté grâce à l'influence du consul russe.

Constantinople, 16 mars—Un nommé Schiemanoff, qui a été récemment arrêté en cette ville, soupçonné de complicité dans le meurtre du Dr Valcovitch, l'agent bulgare à Constantinople, a été tué dans la nuit du 21 février, a été remis en liberté, grâce aux efforts du consulat russe. Schiemanoff a été immédiatement envoyé à bord d'un navire russe, qui l'a conduit à Odessa.

La mise en liberté du prisonnier a été obtenue, malgré le fait, que plusieurs témoins ont attesté qu'il a organisé un complot, pour assassiner le Dr Valcovitch, et payé les assassins pour exécuter le crime.

Le Czar et la Presse russe.

Ste-Pétersbourg, 16 mars—La convention des attaques de la presse contre l'Allemagne, est attribuée à un désir exprimé par le czar à un récent conseil, auquel assistaient le comte Schouvaloff, l'ambassadeur de Russie en Allemagne, et le général Gourkoff, gouverneur général de Varsovie. Sa Majesté a exprimé aussi sa ferme intention d'éviter une guerre.

Le banquier Guenzburg

St-Pétersbourg, 16 mars.—Plusieurs journaux déclarent aujourd'hui, qu'un règlement favorable des affaires de M. J. E. Guenzburg, le banquier juif, dont la faillite a été annoncée hier, est assuré. Les mêmes feuilles rapportent que son actif excède son passif de 3,250.000 roubles.

St-Pétersbourg, 16 mars.—Les valeurs qui ont été déposées avec M. Guenzburg sont intactes. On pense qu'un nouveau conseil sera nommé. Jusqu'au dernier moment la maison de banque espérait recevoir de l'aide de sources étrangères.

La faillite est due aux spéculations de la succursale de la maison à Paris.

Vivres pour les victimes de la famine en Russie.

Libau, Russie, 16 mars—Cette après-midi, à 1 heure 15 minutes, un steamer a été signalé à la hauteur de la côte, avec le drapeau des Etats Unis hissé à son poupe.

On a appris alors que le dit steamer n'était autre que *l'Indiana*, commandé par le capitaine Bergen, qui quitta Philadelphie pour ce port le 22 février avec une cargaison de farine et de provisions pour les victimes de la famine en Russie.

L'Indiana entrera bientôt dans le port.

Libau, 16 mars—Dès que la nouvelle de l'arrivée de *l'Indiana* a été reçue à Libau, le croiseur russe *Strasich*, commandé par le capitaine Davidoff, ayant à bord M. J. H. Crawford, le consul américain à St-Pétersbourg; le comte Bobrinskoff, chef du comité de secours; M. Borobodis, consul américain à Riga; le président de la bourse de St-Pétersbourg et quelques notabilités, est allé au devant de *l'Indiana*. Les drapeaux étaient hissés sur tous les navires, et il y avait une foule enthousiaste sur le quai. A la suite du *Strasich* vers le steamer *Concordia* sur lequel se trouvaient le comité de la Bourse et autres invités.

Dès que les navires de guerre sont arrivés près du steamer américain, un corps de musique a exécuté le "Star Spangled Banner," un salut fut tiré par le croiseur russe. Des discours furent ensuite prononcés souhaitant la bienvenue aux marins américains.

M. Lonzanti, ministre de la Trésorerie.

Rome, 16 mars—M Lorzati, ministre de la Trésorerie, annonce que le succès de la politique économique du gouvernement, est si prononcé, que le jour n'est pas très éloigné où le programme du gouvernement sera rempli et un équilibre obtenu dans le budget.

Crue des Eaux.

Rome, 16 mars—Le Tibre a débordé et inondé la partie inférieure de la ville